

PROGRAMME DE LA FORMATION

DEJEPS TENNIS 2021-2022

Numéro de déclaration de l'Organisme de formation auprès de la DDTEFP* :
N° 11753654675

Intitulé de la formation : DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
– MENTION TENNIS MONITEUR DE TENNIS

| | |
|---------------------------------------|---|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Encadrer des publics spécifiques dans tout type de pratique, • Encadrer des activités de perfectionnement (enseignement et entraînement) et de formation. • Participer au projet et à la direction de la structure. |
| Fiche métiers | <p>Code RNCP : 4863 – http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4863</p> <ul style="list-style-type: none"> • Métier visé : Enseignant professionnel de tennis • Missions visées : spécialiste auprès de personnes handicapées, spécialiste auprès des écoles, entraîneur des joueurs d'équipes du club et des jeunes compétiteurs de niveau départemental, Coordination d'une activité, d'un territoire, d'une équipe pédagogique. |
| Public prerequis | <ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé de 18 ans le jour des tests de sélection. • Avoir le Premiers Secours Civiques niveau 1. • Etre ou avoir été classé 15/2 au minimum. • Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90H d'enseignement de tennis. • Présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois. • Joindre une copie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans. |
| Encadrement | <p>Service Formation de la Ligue de Ile de France de Tennis Formateurs titulaires du diplôme du BEES 2ème degré Tennis ou DESJEPS mention Tennis</p> |
| Lieux | <p>4 plateformes de formations sur les 8 Comités départementaux de la ligue Ile de France Lieu en fonction du lieu d'habitation</p> |
| Moyens pédagogiques techniques | <p>Dans chaque comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Salles de réunion équipées multimédias (TV, vidéoprojecteur, connexion internet...) ❖ courts couverts et courts extérieurs de tennis, ❖ salle de musculation, ❖ Bureaux administratifs de la Ligue, secrétariat, photocopieurs |
| Suivi du programme | <p>Feuilles d'émargement par ½ journée de formation signées par les stagiaires et les formateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les horaires sont de 10H à 15H et sous réserve de modification pour s'adapter occasionnellement aux contraintes des publics présents pour l'encadrement des séances pédagogiques. |
| Appréciation des résultats | <p>L'autorité responsable de la certification : Ministère des Sports représenté par la DRJSCS Ile de France</p> <p>Epreuve certificative N°1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ UC1 : Concevoir un projet d'actions. ○ UC2 : Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'actions <p>Epreuves certificatives N°2 et N°3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ UC3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis ○ UC4 : Encadrer le tennis en sécurité |
| Dates et durée en 12 mois | <p>Du 11/10/2021 au 27/09/2022 pour un parcours en 12 mois</p> |
| Dates et durée en 24 mois | <p>Du 11/10/2021 au 26/09/2023 pour un parcours en 12 mois</p> |
| Tarifs | <p>10.100 € TTC pour un parcours complet de 700 heures de formation 20.200 € TTC pour un parcours complet de 1200 heures de formation</p> |
| Contact | <p>Stéphane DER, Conseiller Pédagogique Régional, E-mail : stephane.der@fft.fr, Tel : 06 60 57 46 35</p> |
| Financement | <ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • Plan de développement des compétences |
| Dossier Inscription | <p>A télécharger sur le lien : https://tennis-idf.fr/de-jeps/</p> |